

# Les rassemblements automnaux de l'œdicnème criard

## Premiers résultats de suivi en Poitou-Charentes



J.-M. Boutin/ONCFS

*L'œdicnème criard est un oiseau considéré comme vulnérable au niveau international (voir l'encadré 1). La région Poitou-Charentes est reconnue d'importance nationale pour cette espèce ; les services de l'ONCFS ont donc entrepris de dénombrer les rassemblements automnaux. Le projet consiste à localiser ces rassemblements, comptabiliser les effectifs présents lors de quatre sessions espacées de deux semaines et étudier la chronologie des stationnements observés. Les résultats obtenus pour ce premier test régional effectué en 2004 sont éloquentes, avec notamment plus de 3 000 oiseaux recensés simultanément... !*

### Eric Marty<sup>1</sup>, Jean-Marie Boutin<sup>2</sup>

<sup>1</sup> ONCFS, Délégation régionale Poitou-Charentes – Poitiers.

<sup>2</sup> ONCFS, CNERA Avifaune Migratrice – Station de Chizé, Beauvoir-sur-Niort.

**E**n 2001, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (Station d'études de Chizé et Délégation régionale Poitou-Charentes) a initié le suivi des rassemblements post-nuptiaux de l'œdicnème criard en région Poitou-Charentes. À partir de 2003, il a été convenu de réaliser ces dénombrements à date fixe sur l'ensemble de la région, afin d'évaluer le nombre

minimum d'oiseaux présents simultanément. Les résultats du suivi réalisé pour l'année 2003 n'ont pas pu être exploités car ils étaient incomplets (877 individus recensés, répartis sur 14 sites, le 24 octobre 2003). En revanche, après ce premier test, les dénombrements ont été réalisés de façon satisfaisante en 2004 dans les quatre départements et les résultats sont présentés ci-dessous.

L'objectif initial de ce travail consistait à étudier la chronologie des stationnements et du départ en migration. Il a été réorienté, au vu de l'importance des effectifs dénombrés, vers une évaluation numérique des oiseaux stationnant en Poitou-Charentes durant l'automne,

ainsi que vers la connaissance des sites de rassemblements, *a priori* identiques d'une année sur l'autre.

### L'organisation du suivi

Dans le cadre du catalogue des actions techniques des quatre Services départementaux (SD) de l'ONCFS concernés, il a été planifié quatre sorties simultanées espacées de quinze jours, les 21 septembre, 5 octobre, 22 octobre et 5 novembre 2004.

Lors des prospections, il a été demandé à chaque observateur de noter pour chaque rassemblement, la date, l'heure,

## Encadré 1 – Mieux connaître l'œdicnème criard (*Burhinus œdicnemus*)

### Biologie

L'œdicnème criard est un limicole terrestre de la famille des Burhinidés. Il s'agit d'un oiseau singulier, de la taille d'un pigeon ramier, haut sur pattes, de couleur cryptique (dessus brun rayé de noir, ventre clair, reconnaissable par ses deux bandes alaires blanches visibles en vol, de grands yeux à l'iris jaune, un bec jaune à la base et à noir à la pointe), de mœurs crépusculaires et nocturnes (Géroudet, 1982). La similitude de ses cris avec ceux du courlis cendré l'a fait baptiser « courlis de terre » dans maintes régions. Oiseau de steppe à l'origine, il affectionne les mêmes habitats que l'Outarde canepetière, c'est-à-dire des milieux de type steppique, caractérisés par des étés chauds et secs. Il a su s'adapter aux cultures de la plaine agricole et en particulier au tournesol et au maïs, au moment des semis en particulier, les couples s'y installant. Il utilise également les vergers, vignes et des habitats relictuels comme les pelouses sèches, les dunes littorales ou les gravières naturelles des grandes rivières. Il est également présent en milieux bocagers où il affectionne les arènes granitiques, ainsi que dans les milieux artificialisés, anciennes carrières, friches industrielles, poste EDF, etc (Malvaud, 1996). En période de reproduction, sa densité peut atteindre 1 couple par km<sup>2</sup> en moyenne avec localement des fortes densités, 2,3 couples par km<sup>2</sup> en Crau, et de façon similaire 26 couples pour 1000 ha dans le Nord des Deux-Sèvres (Fouquet, 1993). Le nid est installé à découvert et constitué par une faible dépression. En général, la taille de ponte est de 2 œufs, l'incubation dure entre 24 et 26 jours, et les jeunes, nidifuges, atteignent leur capacité de vol à l'âge de 6 semaines. Cette espèce est longévive et peut atteindre 15 à 16 ans en nature (Géroudet, 1982), avec un record de 17 ans et 10 mois enregistré en Angleterre (Staab, 1998).

Cette espèce est migratrice, la migration postnuptiale se déroulant principalement du 15 septembre au 15 novembre. Durant cette phase, les oiseaux sont grégaires et il est possible d'observer des groupes de plusieurs dizaines voire plusieurs centaines d'individus. Le retour se fait du 15 février au 15 mai, principalement du 15 mars au 15 avril. Les quartiers d'hiver des populations françaises s'étendraient sur la Péninsule ibérique, l'Afrique du Nord, certains individus pouvant également traverser le Sahara pour atteindre le Sénégal et la zone sahélo-soudanienne. Les cas d'oiseaux hivernant en France sont plutôt rares (Olivos, 1991 ; Dubois *et al.*, 2000), mais tout laisse à penser que quelques individus ou de petits groupes hivernent çà et là.

### Etat de conservation

L'œdicnème criard est considéré comme une espèce vulnérable selon les critères UICN dans la Liste rouge des oiseaux en Europe. La population est estimée en Europe et Turquie entre 46 000 et 78 000 couples dont la moitié en Espagne (de 30 000 à 40 000 couples). La population présente en France se serait située entre 5 000 et 9 000 couples dans les années 1991-1993 (Malvaud, 1995 et 1996). La faible importance numérique de la population européenne et son déclin observé (plus de 30 %) conduisent à considérer cette espèce comme vulnérable (Birdlife International, 2004).

### Statut juridique

L'œdicnème criard est classé en annexe 1 de la Directive oiseaux 79/409 et est protégé en France depuis 1972.

la commune, le nombre d'oiseaux, la culture ainsi que le statut du site (réserve de chasse et de faune sauvage, refuge, etc.). Le lieu précis a été reporté sur une carte au 1/25 000 pour être ensuite géoréférencé. L'ensemble des données a été saisi dans une base de données par la Cellule technique régionale.

### Quels résultats ?

#### L'espèce privilégie la plaine mais commence aussi à coloniser le bocage

Les rassemblements (figure 1) se retrouvent principalement dans les zones de plaine, notamment dans la plaine du Haut-Poitou (plaines de Thouars, de Moncontour et de Loudun-Chatellerault) et celle du Bas-Poitou (regroupant la plaine de Niort-Brioux et de la Saintonge Agricole).

Ce suivi a mis en évidence l'existence de nouveaux rassemblements dans le bocage bressuirais, au nord des Deux-Sèvres. La découverte de ces rassemblements coïncide avec la colonisation récente, en période de reproduction, des milieux bocagers par les œdicnèmes criards.

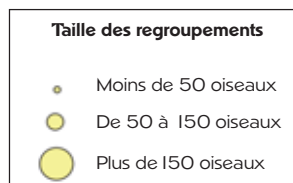
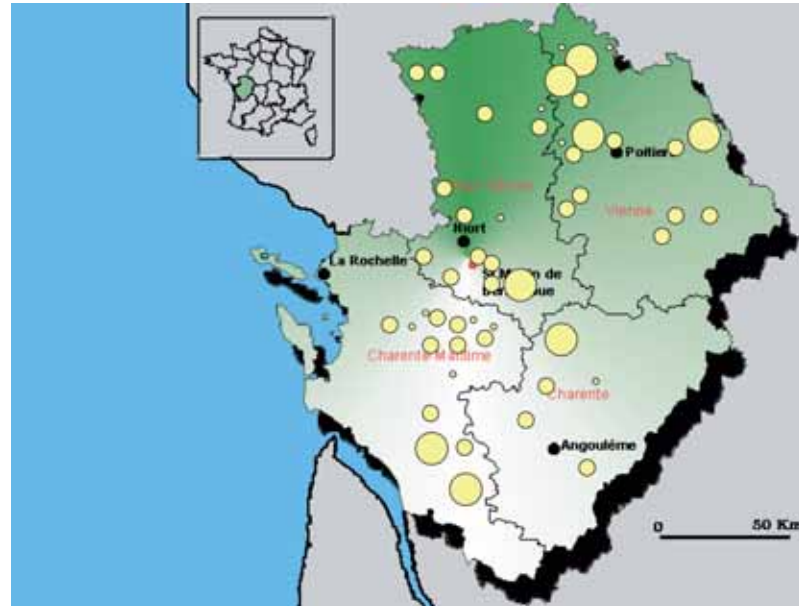


Figure 1 – Localisation des rassemblements d'œdicnèmes criards en Poitou-Charentes durant l'automne 2004



Au niveau régional, l'aire de répartition de cette espèce semble en extension. Toutefois, les connaissances actuelles ne nous permettent pas de connaître l'évolution des effectifs nicheurs présents en région Poitou-Charentes, et notamment l'évolution des densités d'oiseaux en zone céréalière. L'extension constatée vers les zones bocagères est probablement due aux profondes mutations que connaissent les milieux bocagers. En effet, on y observe l'abandon progressif de l'élevage en faveur des cultures céréalières (blé, maïs ou tournesol). Cette modification des pratiques culturales va de pair avec un agrandissement du parcellaire, créant ainsi des espaces ouverts en zone bocagère favorables à la nidification des oedicnèmes criards.



Opération de comptage.

### Le pic des rassemblements est enregistré fin octobre...

Le comptage du 21 septembre ne semble pas pertinent, car le nombre de sites recensés est trop faible. En revanche, les comptages de fin octobre et

début novembre ont été réalisés de façon satisfaisante. Les résultats obtenus permettent de montrer un pic de présence des oiseaux vers la fin octobre (**figure 2**). En effet, 3 078 oiseaux ont été recensés sur 34 sites le 22 octobre 2004. Dès le 5 novembre, on constate une baisse importante du nombre d'oiseaux présents puisqu'on en retrouve « seulement » un peu moins de 2 000 (1982) dans notre région (35 sites comptés dont 7 où les oedicnèmes n'étaient plus présents), malgré un effort de prospection quasiment aussi important que le 22 octobre.

Les dates de comptages correspondent à une période de l'année où les oedicnèmes sont très grégaires. Ces rassemblements peuvent être qualifiés de post-nuptiaux au début puis de pré-migratoires sur la fin. Ils seraient liés à l'imminence du départ en migration pour certains oiseaux ou, pour ceux qui hivernent sur place, à un besoin social précédant la phase de dispersion. Ce trait comportemental entraîne la fusion de petits groupes en rassemblements importants voire très importants (de plus de 250 oiseaux) sur les zones les plus favorables, ce qui augmente d'autant la probabilité de les détecter.

En outre, durant cette période, un nombre important d'oiseaux en transit migratoire semble faire halte sur les zones de rassemblement des contingents « régionaux », augmentant d'autant plus les effectifs ou tout au moins entretenant des effectifs élevés sur certains sites.

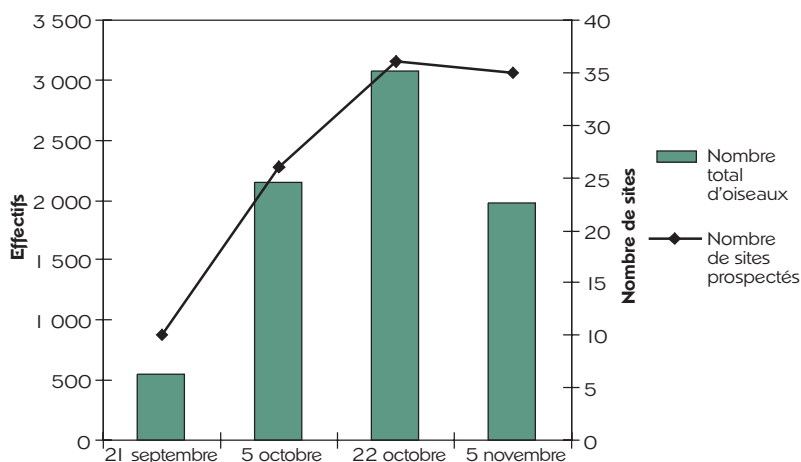


Figure 2 – Bilan global des comptages d'oedicnèmes criards réalisés en 2004 en région Poitou-Charentes



M. Benmergui/ONCFS

### La colonisation du bocage poitevin par comme lors des rassemblements automnaux,

### ...mais on observe des variations chronologiques atypiques sur certains sites

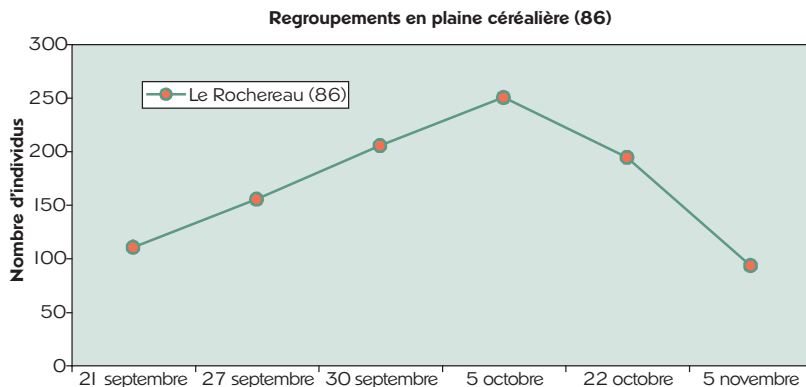
Bien que le suivi n'ait été réalisé que quatre fois en deux mois (parfois plus), l'analyse de la chronologie des arrivées et des départs sur chaque site est instructive. La majorité des sites voient leurs effectifs croître jusqu'au 22 octobre puis ensuite chuter début novembre. A titre d'exemple, les comptages réalisés sur deux sites majeurs, situés l'un en plaine céréalière (**figure 3**) et l'autre en zone bocagère (**figure 4**), illustrent parfaitement cette cinétique. Ces deux exemples sont le reflet de l'évolution typique des effectifs sur la grande majorité des sites de rassemblements régionaux.

Toutefois, certains sites présentent des variations atypiques d'effectifs, comme c'est le cas à Brûlain, Saint-Symphorien et La Charrière dans le sud du département des Deux-Sèvres (**figure 5**). Le site de Brûlain connaît un pic de fréquentation en début de saison, suivi par une chute des effectifs. Par la suite, on note une augmentation des rassemblements sur les sites proches de La Charrière et de Saint-Symphorien. Cette situation nous amène à penser qu'une partie des oiseaux partent rapidement en migration tandis que d'autres arriveraient tardivement.

Pour les sites de La Charrière et de Saint-Symphorien, on observe une



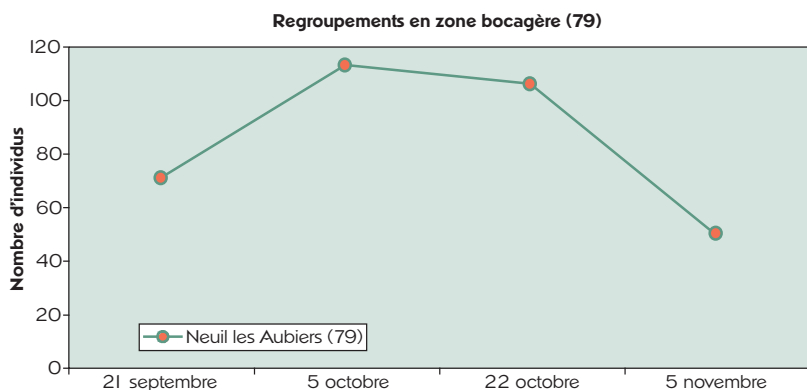
**l'œdicnème criard, en période de reproduction est récente.**



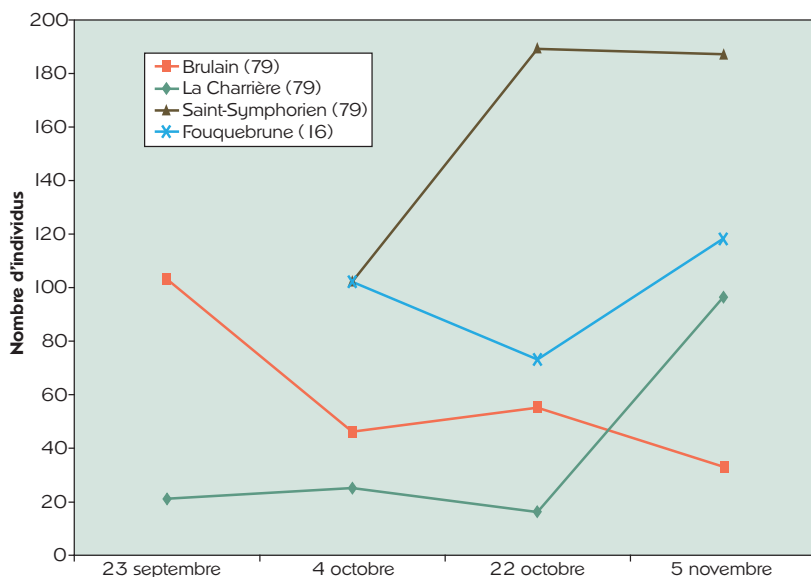
**Figure 3 – Suivi d'un rassemblement d'œdicnèmes criards en plaine (le Rochereau, Vienne)**

augmentation tardive des effectifs, avec une présence maximale le 5 novembre. Il semble difficile d'expliquer cette situation et la provenance des oiseaux. Il pourrait s'agir

d'individus locaux en provenance de différents rassemblements, qui retardent au maximum leur départ ou qui s'installent pour hiverner dans la région. A l'inverse, il pourrait s'agir d'oiseaux migrants venant du nord, qui stationnent sur ces sites tant qu'ils sont favorables et tant que les conditions météorologiques le permettent. A ce titre, une analyse des reprises de bagues posées sur des oiseaux en Grande-Bretagne, seule population nordique transitant par la France, fait ressortir que l'Ouest de la France est une zone de transit durant l'automne (Green, 2002). Une reprise le 7 janvier 1985 dans l'île de Ré (17) d'un oiseau bagué en juillet 1977 en Angleterre illustre également la possibilité d'hivernage pour certains oiseaux.



**Figure 4 – Suivi d'un rassemblement d'œdicnèmes criards en bocage (Neuil les Aubiers, Deux-Sèvres)**



**Figure 5 – Variations atypiques des effectifs d'œdicnèmes criards sur quatre sites en région Poitou-Charentes**

En tout état de cause, les sites de la Charrière et de Saint-Symphorien, lesquels ont fait l'objet d'un suivi hivernal en dehors du protocole, étaient encore occupés en janvier par plusieurs dizaines d'œdicnèmes hivernants. Le site de Fouquebrune (16), non suivi durant cet hiver 2004, a également connu une augmentation d'effectifs début novembre, et il s'était également avéré être un site d'hivernage lors d'observations antérieures (réalisées en 2000). Ainsi, il semblerait que les sites sur lesquels les effectifs augmentent en fin de saison soient potentiellement des sites d'hivernage.

### Le choix de sols nus pour des oiseaux couleur de terre

Les œdicnèmes en rassemblement utilisent un éventail assez large de cultures (figure 6). *A priori*, ils affectionnent les parcelles présentant peu de végétation (semis de blé, labour, terre nue correspondant aux parcelles emblavées sans lever du semis) puisque 43 % des rassemblements y ont été observés. Les parcelles en chaume, qu'il s'agisse de blé, de maïs, de tournesol ou de Colza sont également utilisées, avec 27 % des localisations. Ces types de milieux, qu'il s'agisse des labours ou des chaumes, présentent l'avantage d'offrir aux œdicnèmes des zones où ils sont très difficilement détectables en raison de leur très forte homochromie. Ainsi, les regroupements d'œdicnèmes s'observent sur des parcelles à sol nu car les possibilités de camouflage y sont importantes et les déplacements au sol facilités. Le choix des parcelles de colza, qui représentent 24 % des localisations de rassemblements, paraît moins facile à expliquer. En effet, contrairement aux terres nues ou aux chaumes, dans les parcelles de colza les oiseaux sont faciles à détecter en raison de la couleur de leur plumage, du moins pendant les premiers stades suivant la levée du semis. Toutefois, les parcelles en colza présentent souvent de nombreuses trouées de sol nu, notamment entre les rangs semés, qui sont utilisées par les oiseaux pour se camoufler. Dans ces parcelles, les oiseaux restent visibles, du moins en début de végétation ; cependant, elles offriraient un bon compromis : capacité alimentaire/sécurité.

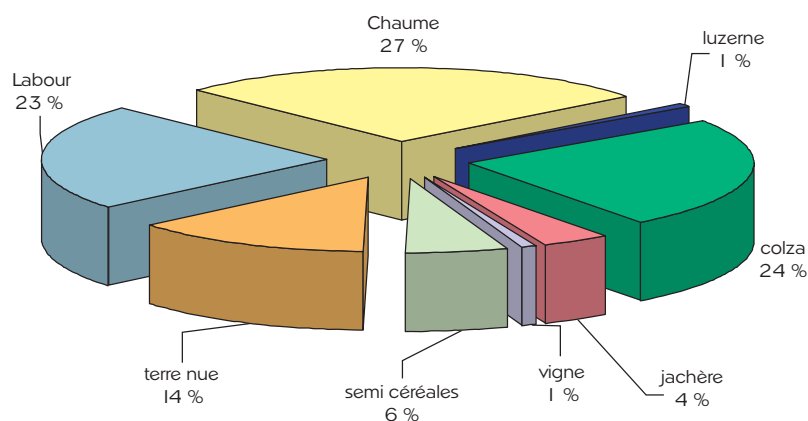


Figure 6 – Répartition des rassemblements d'œdicnèmes criards (n = 102) par types de cultures durant l'automne 2004

### Les réserves de chasse, un bienfait pour l'œdicnème criard

Plus de 70 % des rassemblements sont situés sur des réserves de chasse (réserves d'ACCA pour les trois départements 17, 86 et 79), des zones refuges ou d'autres zones non chassées. Cela suggère que la quiétude s'avèrerait être un facteur important quant au choix du site de remise diurne.

Beaucoup de rassemblements sont également situés à proximité des habitations, en bordure de village ; là aussi pour des raisons de tranquillité.

### Conclusion

#### Intérêt du suivi

L'intérêt du suivi mené par les services de l'ONCFS en région Poitou-Charentes réside dans le fait qu'il contribue à la connaissance de cette espèce par :

- la localisation des sites de regroupements
- une estimation des effectifs présents à un moment donné
- une vision de l'évolution des effectifs présents dans les rassemblements.

Cette étude est d'autant plus importante que la région Poitou-Charentes abrite une part importante des effectifs d'œdicnèmes criards se reproduisant dans notre pays (31 % selon l'enquête nationale de Malvaud (1995), la région Poitou-Charentes étant alors le principal bastion de l'espèce en France), et qu'elle constitue une halte migratoire importante (et une zone d'hivernage) pour cette espèce.

### Perspectives

Le travail fourni en 2004 est intéressant mais soulève de nouvelles questions, notamment sur les effectifs hivernants dans notre région et la provenance de ces oiseaux. Dans ce contexte, il serait intéressant de mettre en place un suivi de l'ensemble des sites connus pour les quatre dates : 21/09, 05/10, 19/10, 28/10, auquel on pourrait ajouter un suivi hebdomadaire automnal et hivernal de certains sites pris comme références. Les sites qui pourraient être suivis sont ceux qui accueillent des effectifs importants en début d'hiver, ainsi que ceux qui sont connus comme lieux d'hivernage.

L'évaluation du nombre de couples nicheurs en France et plus particulièrement en région Poitou-Charentes, initiée en 2004 par la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et d'autres associations de protection de la nature, et à laquelle ont participé les agents de l'ONCFS pour la région Poitou-Charentes, devrait permettre d'appréhender au plus près les effectifs reproducteurs régionaux mais également d'évaluer la part de ces oiseaux « locaux » dans les regroupements automnaux.

Enfin, connaître de manière plus affinée la part respective des oiseaux régionaux et des individus en transit migratoire dans les rassemblements post-nuptiaux demanderait la mise en place d'un programme de baguage coloré des jeunes au niveau national. Cette étude permettrait de connaître les modalités de la migration et/ou de la dispersion chez cette espèce. Un tel dispositif permettrait également d'évaluer l'importance du flux transitant par la région Poitou-Charentes et peut-être d'identifier la provenance des oiseaux transitant et/ou hivernant en Poitou-Charentes.

Cette étude révèle également que les réserves de chasse, outre leur intérêt cynégétique reconnu, bénéficient à des espèces protégées d'intérêt patrimonial. Une sensibilisation des responsables cynégétiques permettrait de localiser au mieux les réserves et les zones refuges pour qu'elles soient non seulement favorables aux espèces gibier mais également à l'œdicnème criard et l'Outarde canepetière. Pour ces deux espèces fidèles à leur site de rassemblement, que l'on peut qualifier de





L. Timoreau ONCFS/SD 79

S. Morin/ONCFS DR LPC

**Exemple de site de rassemblement.**

remise diurne au même titre que pour les limicoles côtiers, il importe également de maintenir ces zones en réserve sur le moyen terme, sans les déplacer, d'autant plus qu'elles accueillent des rassemblements conséquents.

## Remerciements

Nous tenons à remercier pour leur participation à ce projet l'ensemble des personnels des Services départementaux de l'ONCFS de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne, de la Délégation régionale de l'ONCFS de Poitou-Charentes et de la Station d'études de Chizé.

## Bibliographie

- BirdLife International. 2004. Birds in Europe : Population estimates, trends and conservation status. *BirdLife International. (BirdLife Conservation Series No. 12)*, Cambridge, R.U.
- Malvaud, F. 1995. L'Édicnème criard *Burhinus oedicanus* en France : répartition et effectifs. *Ornithos* 2(2) : 77-81.
- Malvaud, F. 1996. L'Édicnème criard en France. Résultats d'une enquête nationale (1980-1993). Importance et distribution des populations, biologie, exigences écologiques et conservation de l'espèce. Groupe Ornithologique Normand, Caen. 140 p.
- Fouquet, M. 1993. L'Édicnème criard *Burhinus oedicanus* en Deux-Sèvres. *Suppl. Lirou, revue du Groupe ornithologique des Deux-Sèvres* 12. 2 p.
- Green, R.E. 2002. Stone-curlew *Burhinus oedicanus*. In : Wernham C.V., Toms M.P., Marchant J.H., Clark J.A., Siriwardena G.M., Baillie S.R. (eds). *The Migration Atlas : movements of the birds of Britain and Ireland. T. & A.D. Poyser, London : 273-275.*
- Dubois, P.J., Le Maréchal, P., Olioso, G. & Yésou, P. 2000. *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine.* Nathan, Paris.
- Géroudet, P. 1982. Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe. Vol I. Delachaux & Niestlé. Neuchâtel, Paris. 240 p.
- Olioso, G. 1991. Édicnème criard. In : Yeatman-Berthelot D. & Jarry, G. *Atlas des oiseaux de France en hiver.* S.O.F., Paris : 216-217.
- Staav, R. 1998. Longevity list of birds ringed in Europe. *Euring Newsletter* 2:9-17.
- Yeatman, L.J. 1971. *Histoire des oiseaux d'Europe.* Bordas, Paris, Montréal. 362 p. ■